DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2018-230

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

Matière : Finances locales

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : Subventions Séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2018, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET:

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT (DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local) CENTRE AQUATIQUE TRANCHE 1 - PHASE 3 Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations:

Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe, Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. DEMANGEOT François, Mme El. KAHAZ Sarah donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne, Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni, Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

LE WOWERE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SÉRVICE ESY DE 38

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 21.09.2018 Secrétaire: Mme SOULIER Agnès,

AFFICHAGE EN DATE DU: 21.09.2018

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE OU: 0 4 OCT. 2018 Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le projet global du Centre Aquatique en termes d'implication, de synergie et de développement du territoire a été programmé en trois tranches :

- Tranche 1 : Réhabilitation de la piscine couverte
- Tranche 2 : Réhabilitation de la piscine extérieure
- Tranche 3 : Création de toboggans et pentagliss

Le coût prévisionnel de la tranche1 avec les frais liés à l'opération s'élève à 3 500 000 € HT études comprises.

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement voté de la tranche 1 Phase3 par délibération n°308 en date du 11 décembre 2017.

Monsieur le Maire propose le nouveau plan de financement plafonné par L'Etat. Le montant des aides des autres financeurs étant recalculé au prorata du pourcentage de participation.

DEPENSES HT	FINANCEURS	MONTANT	%
Tranche1 - Phase3 1 063 300	Conseil Départemental (sur 3 exercices)	63 798	6
	Conseil Régional	202 027	19
	CNDS	106 330	10
	CCAS	106 330	10
	ETAT (DSIL)	212 600	20
	Ville de Castelnaudary	372 215	35
1 063 300		1 063 300	100

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le Plan de financement de l'opération Centre Aquatique tranche 1 phase 3.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 septembre 2018.

Angliscios faite le 2018
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le 2000

Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Patrick MAUGARD

Le Maire,